



Sécurité /

Le ministère de l'Intérieur met-il volontairement en danger la vie de ses agents ?

Alors que les forces de l'ordre sont des cibles prioritaires pour les terroristes, l'administration continue tranquillement à envoyer au domicile personnel des collègues fiche de paie et autres documents, sur des enveloppes estampillées «ministère de l'Intérieur»... ces enveloppes permettant à des personnes malveillantes de pouvoir identifier la qualité de policier et le domicile du destinataire.

Après l'assassinat de nos deux collègues à Magnanville, l'administration s'était engagée à envoyer sous pli neutre les correspondances postales au domicile des policiers.

Aujourd'hui, près de deux ans après ces faits, le ministère de l'Intérieur continue à utiliser des enveloppes estampillées « ministère de l'Intérieur »...

⇒ Une nouvelle fois, le ministre de l'Intérieur semble devoir faire face à l'attitude désinvolte de ses services...

Philippe Capon, Secrétaire Général de l'UNSA Police et de la FASMI saisit, une fois de plus, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, le directeur général de la police nationale et le directeur de la DRCPN.

« L'UNSA FASMI exige que les envois à tous les agents du ministère de l'Intérieur soit anonymes et considère qu'en l'absence de réaction, le ministère de l'Intérieur met sciemment et volontairement en danger la vie de ses agents, policiers, scientifiques, administratifs et techniques... Collègues du ministère de l'Intérieur, si vous êtes victimes de ces envois sauvages à votre domicile, gardez votre enveloppe et saisissez votre délégué UNSA. »

Philippe Capon
Secrétaire Général

UNSA FASMI, autonome & apolitique

